

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06717

Numéro SIREN : 479 766 842

Nom ou dénomination : CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2021 sous le numéro de dépôt 135

Capgemini Technology Services

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés

Capgemini Technology Services

145-151 Quai du Président Roosevelt

92130 Issy-Les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capgemini Technology Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les notes B.1 et B.3 de l'annexe présentent respectivement les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds commerciaux et des titres de participation. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent ;
- la note B.7 de l'annexe présentant la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires, qui comprend des prestations au forfait.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux Associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Richard Béjot

Capgemini Technology Services SAS

145-151 quai du Président Roosevelt

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	128	128		
Frais de développement	1 725	1 725	0	
Concessions, brevets et droits similaires	12 920	12 847	73	420
Fonds commercial	60 198	4 675	55 523	32 523
Autres immobilisations incorporelles	82 691	11 398	71 293	17 098
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7		7	7
Constructions	3 513	623	2 890	28
Installations techniques, mat. et outillage	375	199	176	6
Autres immobilisations corporelles	147 189	86 171	61 018	25 030
Immobilisations en cours	4 996		4 996	12 990
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	38 987		38 987	38 987
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	38 915		38 915	17 287
Autres immobilisations financières	5 163		5 163	3 052
ACTIF IMMOBILISE	396 807	117 766	279 040	147 426
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	15 413		15 413	11 484
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	7 228		7 228	1 222
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	686 837	352	686 485	450 762
Autres créances	424 475	12	424 463	246 523
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 114		17 114	22 358
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	7 138		7 138	1 724
ACTIF CIRCULANT	1 158 206	364	1 157 842	734 073
Ecarts de conversion actif	170		170	82
TOTAL GENERAL	1 555 183	118 130	1 437 052	881 581

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 6 899)	6 899	5 156
Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 257	55 163
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 038	2 038
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	46 941	22 624
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 029	48 603
Subventions d'investissement	995	
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	241 159	133 585
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	15 313	12 167
Provisions pour charges	116 030	61 416
PROVISIONS	131 343	73 583
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	5
Emprunts et dettes financières divers	13 728	11 319
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 898	7 031
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	309 729	196 460
Dettes fiscales et sociales	477 148	273 223
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 605	22 165
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	231 260	164 141
DETTE	1 064 370	674 344
Ecart de conversion passif	179	69
TOTAL GENERAL	1 437 052	881 581

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

(en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2019		Total	Exercice 2018
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 483 621	144 347	2 627 968	1 537 711
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 483 621	144 347	2 627 968	1 537 711
Production stockée			229	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 939	6 811
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			108 582	143 720
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 749 718	1 688 241
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			999 451	665 332
Impôts, taxes et versements assimilés			58 400	41 215
Salaires et traitements			1 000 112	572 231
Charges sociales			430 770	253 984
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 601	5 813
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			176	
Dotations aux provisions			21 744	11 522
Autres charges			125 877	70 272
CHARGES D'EXPLOITATION			2 650 131	1 620 369
RESULTAT D'EXPLOITATION			99 587	67 872
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			6 851	495
Produits financiers de participations			512	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			994	495
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 345	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 580	959
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 580	959
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			271	-465
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			99 858	67 408

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 737	1 302
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 434	20
Produits exceptionnels sur opérations en capital	505	
Reprises sur provisions et transferts de charges	11 797	1 282
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 836	10 490
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 912	2 425
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 924	8 065
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 099	-9 189
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	12 846	10 590
Impôts sur les bénéfices	19 884	-974
TOTAL DES PRODUITS	2 776 306	1 690 038
TOTAL DES CHARGES	2 710 277	1 641 435
BENEFICE OU PERTE	66 029	48 603

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6	25. Comptes de régularisation	23
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	25.1 Produits constatés d'avance	23
1. Immobilisations incorporelles	6	25.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère	23
1.1 Fonds commercial et malis techniques sur actifs incorporels	6	E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	24
2. Immobilisations corporelles	7	26. Produits d'exploitation	24
3. Immobilisations financières	8	27. Résultat exceptionnel	24
4. Créances et dettes	8	28. Impôt sur les bénéfices	25
5. Opérations en devises	8	28.1 Intégration fiscale	25
6. Provisions	8	28.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	25
7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations	8	28.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	25
7.1 Prestations en régie	9	28.4 Variation de la dette future d'impôt	26
7.2 Prestations au forfait	9	F. INFORMATIONS DIVERSES	27
7.3 Prestations d'infogérance	9	29. Effectif moyen	27
8. Engagements de retraite	9	30. Identité de la société mère consolidante	27
9. Crédit d'Impôt Recherche	10	31. Engagements hors bilan	27
10. Changement de méthodes comptables	10	31.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables	27
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	11	31.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables	31
11. Immobilisations incorporelles et corporelles	11	32. Liste des filiales et des participations	32
12. Amortissements	12	33. Engagements sur le personnel	32
13. Fonds commerciaux	13	33.1 Engagements de retraite et assimilés	32
14. Malis techniques sur actifs incorporels	15	34. Rémunération des organes de direction	33
15. Immobilisations financières	16	35. Information concernant les parties liées	33
16. Dépréciation des postes de l'actif	16	G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	34
17. Etat des échéances des créances	17		
18. Créances représentées par des effets de commerce	17		
19. Produits à recevoir	18		
20. Comptes de régularisation	18		
20.1 Charges constatées d'avance	18		
20.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	19		
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	20		
21. Tableau de variation des capitaux propres	20		
22. Tableau de variation des provisions	21		
23. Etats des échéances des dettes	22		
24. Charges à payer	23		

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Aux termes des décisions du 25 janvier 2019, les associés de la Société ont approuvé la fusion par voie d'absorption de la société Sogeti France S.A.S. En conséquence, la société Sogeti France a transmis à titre de fusion à la Société l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant son patrimoine, évalué à un montant égal à 64 836 644,90 €. En rémunération de la fusion de la société Sogeti France S.A.S., la Société a réalisé une augmentation de capital de 1 743 149,16 € par création de 1 743 149 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 1 € chacune, avec une prime de fusion associée égale à 63 093 495,74 €.

Par décision du Président en date du 3 mai 2019, la Société a transféré son siège social à Issy-les-Moulineaux (92130), 145-151 quai du Président Roosevelt. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Depuis l'apport de la branche d'activité « Odigo » à la société Odigo, intervenu en janvier 2019, la société Prosodie, se composait principalement de deux branches complètes et autonomes d'activité :

- la branche d'activité de gestion des infrastructures d'hébergement (« hosting ») ;
- la branche d'activité de projets d'intégration.

Afin de permettre à chacune de ces branches d'activité de rejoindre la practice ou l'équipe de la Société correspondant à leur cœur de métier, permettant ainsi la mise en œuvre de synergies, la Société et la société Prosodie S.A.S. ont conclu une convention d'apports partiels d'actifs de ces branches d'activité au profit de la Société, en date du 5 décembre 2019, avec une date d'effet fixée au 24 janvier 2020 et une rétroactivité aux plans comptable et fiscal au 1er janvier 2020.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règlements ANC n°2014-03, 2015-06 et 2016-07, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

1.1 Fonds commercial et malis techniques sur actifs incorporels

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial au 1^{er} janvier 2016 ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparait au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 69 742 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants :

- Mali de fusion TRANSICEL (2005)	10 110 milliers d'euros
- Mali de fusion IACP (2010) :	6 795 milliers d'euros
- Mali de fusion CG Ouest (2011) :	1 330 milliers d'euros
- Mali de fusion Avantias (2011) :	7 935 milliers d'euros
- Mali de fusion REGION et IDF (2009)	19 457 milliers d'euros
- Mali de fusion Plaisir Informatique (2012) :	1 038 milliers d'euros
- Mali de fusion Artésys (2018)	23 077 milliers d'euros

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Ces éléments ainsi que les malis techniques incorporels ont une durée d'utilisation non limitée.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations du marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels (compris dans les Autres immobilisations incorporelles).

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Constructions :	25 ans
Agencements et installations :	5 à 10 ans
Matériels divers :	3 à 5 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans

Mobilier : 5 à 10 ans

3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

7.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

7.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

7.3 Prestations d'infogérance

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendus. Lorsque ces services consistent en plusieurs prestations non identifiables séparément, le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge au cours de la période au cours de laquelle ils sont reconnus. Toutefois les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. Ces coûts sont alors classés en travaux en cours et inclus dans le poste « Stock » au bilan. Toutefois, en cas de remboursement, celui-ci est enregistré en diminution des coûts encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou en factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

8. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 0,70% au 31 décembre 2019 (contre 1,50% au 31 décembre 2018).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles

ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

9. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

10. Changement de méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2019.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

11. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement	128	1 725		0	1 853
Autres postes d'immobilisation incorporelles	60 915	94 269	1 563	-938	155 809
Total immobilisations incorporelles	61 043	95 994	1 563	- 938	157 662
Terrains	7				7
Constructions sur sol propre	85				85
Constructions sur sol d'autrui	0				
Constructions installations, agencements...	0	205	3 223		3 428
Installations générales et agencements	34 160	26 298	17 104	-6 588	70 973
Installations techniques, matériels et outillages	33	484	0	-142	375
Matériel de transport	0	26		0	26
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 039	29 517	25 715	-4 466	75 804
Emballages récupérables et divers	203	199	18	-36	384
Immobilisations corporelles en cours	12 990	729	5 050	-13 772	4 996
Total Immobilisations Corporelles	72 517	57 458	51 110	-25 004	156 078
Acomptes					
TOTAL	133 560	153 452	52 673	-25 942	313 740

12. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement	128	1 725			1 853
Autres immobilisations incorporelles	9 196	17 486	1 498	-938	27 242
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	9 324	19 211	1 498	- 938	29 095
Terrains	0				
Constructions	57	52	514	0	623
Installations générales et agencements	18 995	24 305	4 774	-6 588	41 486
Installations techniques, matériels et outillages	27	252	62	-142	199
Matériel de transport	0	26			26
Matériel de bureau informatique, mobilier	15 221	25 551	8 073	-4 491	44 354
Emballages récupérables et divers	155	133	21	-5	304
Total amortissements sur immobilisations corporelles	34 455	50 320	13 444	-11 226	86 992
TOTAL	43 779	69 531	14 942	-12 164	116 087

13. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport Clientèle Industrie					
1983	Cap Sogeti Logiciel		702	702		702
1988	Cap Sogeti Logiciel		76	76		76
1983	Cap Sogeti Systèmes		427	427		427
1988	SESA		1 524	1 524		1 524
2003	Diebold (apport NIS)		762	762	-762	0
	Apport clientèle Tertiaire					
1989	Cap Sogeti Logiciel Cap Sogeti Tertiaire		3 651	3 651		3 651
2011	Fusion Capgemini Est					
	Fusion Cap Sesa (1989)		5 391	5 391	-447	4 944
	Apport ITMI :					
	Intelvision		449	449		449
	Amaia		162	162	-162	0
	Factor		305	305	-305	0
2011	Fusion Capgemini Finance & Services					
	Apport clientèle Finance (2005)		3 875	3 875		3 875
2011	Fusion Capgemini Telecom Media & Défense					
	Clientèle)		229	229		229
	Fonds commercial		15 549	15 549		15 549
2011	Fusion Avantias					
	Fonds de commerce Sword	1 097		1 097		1 097
	Fonds de commerce DSC -Compuset	1		1		1
2019	Fusion Sogeti France					
	Fonds commerce COMINFOR R.ALP (1992)		356	356	-356	0
	Fonds commerce ODOS (1996)		61	61	-61	0
	Fonds commercial PROGITEC (1998)		610	610	-610	0
	Fonds commercial DIAF (1998)		278	278	-278	0
	Fonds commercial BW (2001)		1 524	1 524	-1 524	0
	Fonds commercial VIF INFORMA (1992)		152	152	-152	0
	FdC apporté suite à la fusion en mars 2016		13 782	13 782		13 782
	FdC apporté suite à la fusion en janvier 2010		200	200		200
	Fonds commercial ARIANE (2011)		170	170		170

	Fonds commercial HTC (2014)		230	230		230
	Fonds commercial Artésys société Naviline (2018)		3 676	3 676	-15	3 661
	FdC apporté suite à la fusion CG OS en 2018		4 957	4 957		4 957
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX			60 196	-4 672		55 524

14. Malis techniques sur actifs incorporels

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
2005	Fusion Transicel		10 110	10 110		10 110
2009	Fusion Capgemini Finance & Service					
	Fusion IACP (2010)		6 795	6 795		6 795
2011	Fusion Capgemini Telecom Media & Défense					
	Mali de fusion Capgemini Ouest		1 330	1 330		1 330
2009	Fusion Région et IDF		19 457	19 457		19 457
2011	Fusion Avantias					
	Mali de fusion Avantias Ouest		357	357		357
	Mali de fusion Avantal Intelligence Documents		322	322		322
	Mali de fusion Avantias Intelligence Solutions		72	72		72
	Mali de fusion Avantias SAS		7 184	7 184		7 184
2012	Fusion Plaisir Informatique		1 038	1 038		1 038
2018	Fusion Artésys		23 077	23 077		23 077
TOTAL DES MALIS TECHNIQUES SUR ACTIFS INCORPORELS				69 742	0	69 742

15. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2019
Participations évaluées par mise en équivalence	0				
Autres participations	38 987		0		38 987
Autres titres immobilisés	0				
Prêts et autres immobilisations financières	20 338	25 981	4 661	-6 903	44 077
TOTAL	59 325	25 981	4 661	-6 903	83 064

16. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	1 678				1 678
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0				
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0				
Dépréciation sur titres de participations	0				
Dépréciation autres immos financières	0	5 345		-5 345	
Dépréciations sur actif immobilisé	1 678	5 345	0	-5 345	1 678
Dépréciations sur stocks et encours	0				
Dépréciations sur créances clients	132	142	176	-97	352
Autres dépréciations	12				12
Dépréciations sur actif circulant	144	142	176	- 97	364
TOTAL	1 822	5 487	176	-5 442	2 042

17. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 162 527 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2019 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	44 078	2 428	41 649
Créances rattachées à des participations			
Prêts	38 915		38 915
Autres immobilisations financières	5 163	2 428	2 734
ACTIF CIRCULANT :	1 118 450	1 081 122	37 328
Clients	686 472	686 472	
Clients douteux	365	365	
Personnel et comptes rattachés	5 413	5 413	
Organismes sociaux	1 767	1 767	
Etat : impôts et taxes diverses	22 716	22 116	600
Groupe et associés	389 501	352 808	36 692
Débiteurs divers	5 078	5 078	
Charges constatées d'avance	7 138	7 103	36
TOTAL	1 162 528	1 083 550	78 977
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	3 424		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	42		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

18. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés ».

Ils s'élèvent au 31 décembre 2019 à 50,9 milliers d'euros.

19. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	191 363
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	185 568
Autres créances – Fournisseurs, avoirs à recevoir	3 934
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	0
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	1 194
Autres créances – Etat, produits à recevoir	667
TRESORERIE	0
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	191 363

20. Comptes de régularisation

20.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION	7 137
Loyers immobiliers et charges locatives	2 170
Entretien et maintenance	1 808
CCA sur projets Outsourcing	1 534
CCA sur projets Infra	1 185
Charges diverses externe	269
Charges diverses groupe	171
CHARGES FINANCIERES	0
Néant	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
Néant	0
TOTAL	7 137

20.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Montant total	Ecart de conversion actif		Provision pour perte de change	Net	Ecart de conversion passif Montant total
		Différence compensée par				
		Ecart passif *	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses	20		1	19		
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers	605		454	151		-179

* Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

21. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Subventi on d'investi sment	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2019	5 156	2 038	54 772	392		22 624		48 603	133 585
Réduction de capital									0
Fusion	1 743			63 093					64 836
Affectation du résultat 2018						24 317		-24 317	0
Distribution de dividendes								-24 286	-24 286
Autres mouvements							995		995
Résultat de l'exercice 2019								66 029	66 029
Au 31/12/2019	6 899	2 038	54 772	63 485	0	46 941	995	66 029	241 159

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 6 899 328,00 actions, dont la valeur nominale s'élève à 1 euro, détenues à 79,27% par SAS CAPGEMINI FRANCE, 20,18% par SAS SOGETI et 0,55% par SAS CAPGEMINI DEMS FRANCE.

22. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2019
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	61 382	45 495	15 362	-6 242		115 997
Provisions pour litige	2 929	5 935	4 491	-1 645	-1 290	10 420
Autres provisions pour risques et charges	9 273	3 456	3 474	-11 143	-132	4 926
TOTAL	73 584	54 886	23 327	-19 030	-1 422	131 343

Résultat d'exploitation	21 920	-8 752
Résultat financier		
Résultat exceptionnel	1 583	-11 797

Les 54 886 k€ correspondent aux provisions reprises suite à la fusion absorption de la société SAS SOGETI France en date du 25 janvier 2019, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

Les autres provisions pour risques et charges concernent pour l'essentiel des litiges prud'homaux et des provisions pour déménagement.

Le montant de la dotation 2019 des provisions pour risques et charges comprend la provision liée au déménagement de data center pour un total de 1 508 k€.

23. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 1 049 472 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1	1		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	13 728	1 787	11 941	
Fournisseurs et comptes rattachés	309 729	309 729		
Personnel et comptes rattachés	177 964	177 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 424	141 598	1 826	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	56	56		
- Taxe sur la valeur ajoutée	127 050	127 050		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	28 654	28 003	652	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	17 605	17 605		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	231 260	220 546	9 330	1 384
TOTAL	1 049 471	1 024 339	23 749	1 384
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

24. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
DETTES D'EXPLOITATION	408 263
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 783
Dettes fiscales et sociales	269 480
DETTES FINANCIERES	708
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dette financières divers	708
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
DETTES DIVERSES	7 448
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	7 448
TOTAL	416 419

25. Comptes de régularisation

25.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	231 261
Franchises de loyers	14 784
PCA sur projets clients externes	205 240
PCA sur projets clients groupes	11 237
PRODUITS FINANCIERS	0
Néant	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
Néant	0
TOTAL	231 261

25.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe C.22.2

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

26. Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2019
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	2 627 968
Chiffre d'affaires total	2 627 968

Les autres produits pour 107 867 K€, au 31 décembre 2019, correspondent principalement à la refacturation, aux filiales du groupe Capgemini, des coûts des services centraux.

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2019
France	2 483 621
Export	144 347
Chiffre d'affaires total	2 627 968

27. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 737	1 302
Subvention d'investissement	505	
Autres produits sur opérations de gestion	7 434	20
Reprises sur provisions et transferts de charges	11 797	1 282
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-20 836	-10 490
Cessions d'immobilisations		
Autres charges sur opérations de gestion	-17 912	-2 425
Dotations aux amortissements et provisions	-2 924	-8 065
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 099	-9 188

28. Impôt sur les bénéfices

28.1 Intégration fiscale

La société Capgemini Technology Services est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Capgemini S.E., dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini Technology Services est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

28.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt 34,39 %
Résultat courant	99 858	34 341
Résultat exceptionnel	-1 099	- 378
Participation de l'exercice	-12 846	-4 418
Résultat comptable avant impôt	85 913	29 545
Différences fiscales	-1 351	- 465
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		-120
Crédit d'impôt mécénat		-1 188
Crédit d'impôt recherche		-7 890
Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Rappels d'impôt		
IMPOT SUR LES BENEFICES	19 884	19 884

28.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019
Résultat net de l'exercice	66 029
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	19 884
Résultat avant impôt	85 913
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	85 913

28.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	12 850	10 647
Congés payés		
Organic	3 880	2 484
Effort construction	674	720
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements		
Provisions :		
Provision IDR	115 997	61 382
Provision pour perte de change	170	82
Provision pour pertes à terminaison	2 071	1 152
Provision pour restructuration		
Autres provisions	3 702	4 448
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	340	768
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	9	-13
Ecart de réévaluation des couvertures de change	1 376	147
Autres provisions		
Divers :		
TOTAL	141 069	81 817
Taux d'impôt sur différences temporaires	34,43 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	48 570	28 170
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables		
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	0	0

F. INFORMATIONS DIVERSES

29. Effectif moyen

Sur l'exercice 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2019	Effectif
Cadres	17 587
Agents de maîtrise, et techniciens	499
Employés	1 702
TOTAL	19 788

30. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E., dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

31. Engagements hors bilan

31.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats) (1)	5 373
. Autres	
- Autres engagements donnés :	
. Engagements de locations	233 587
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E. (3)	
. Titres de participation	
. Autres (2)	90
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	239 050

(1) Une garantie par une société sœur a été accordée en juin 2015 envers la société NYRSTAR. L'engagement financier s'élève à 3 515 K euros au 31/12/2019. Une garantie de restitution d'acomptes émise par le Crédit Agricole a été accordée en décembre 2019 envers la société KUHN. L'engagement financier s'élève à 1 647 K euros au 31/12/2019.

(2) Autres : les autres engagements se composent d'un contrat de prestations de services de relations publiques pour 90 K euros dans le cadre du tournoi de Roland Garros pour la saison 2019-2020.

- (3) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2019 sont les suivants :

Devise	Position	Base devise (milliers)	Mark to Market (k€)	Date début	Date fin
AUD	Achat	388,5	3,3	01/01/2019	31/03/2020
AUD	Vente	429,8	-3,7	01/01/2019	31/03/2020
AUD	Achat	310,0	4,7	01/01/2020	31/03/2021
AUD	Vente	270,0	-4,1	01/01/2020	31/03/2021
CAD	Achat	203,3	8,4	01/01/2019	31/03/2020
CAD	Vente	93,6	-3,9	01/01/2019	31/03/2020
CAD	Achat	487,5	3,0	01/01/2020	31/03/2021
CAD	Vente	140,0	-0,8	01/01/2020	31/03/2021
CHF	Achat	77,2	3,9	01/01/2019	31/03/2020
CHF	Vente	775,4	-38,9	01/01/2019	31/03/2020
CHF	Vente	2 179,3	-40,5	01/01/2020	31/03/2021
CNY	Achat	11 496,9	27,3	01/01/2019	31/03/2020
CNY	Vente	563,7	-1,3	01/01/2019	31/03/2020
CNY	Achat	33 025,1	-75,9	01/01/2020	31/03/2021
DKK	Achat	223,2	0,1	01/01/2019	31/03/2020
DKK	Vente	223,2	-0,1	01/01/2019	31/03/2020
DKK	Achat	3 595,6	2,5	01/01/2020	31/03/2021
GBP	Achat	7 668,1	663,1	01/01/2019	31/03/2020
GBP	Vente	3 591,9	-310,2	01/01/2019	31/03/2020
GBP	Achat	25 111,3	693,3	01/01/2020	31/03/2021
GBP	Vente	3 221,5	-88,9	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	3 699 348,9	1 776,5	01/01/2019	31/03/2020
INR	Vente	1 183 820,5	-597,1	01/01/2019	31/03/2020

INR	Achat	11 987 729,9	-1 568,3	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	7 011 096,7	-1 050,5	01/01/2021	31/03/2022
INR	Vente	548 272,2	-89,2	01/01/2021	31/03/2022
INR	Achat	3 358 443,7	-4 385,3	01/01/2022	31/03/2023
INR	Vente	343 190,8	508,2	01/01/2022	31/03/2023
NOK	Achat	179,0	0,3	01/01/2019	31/03/2020
NOK	Vente	179,0	-0,3	01/01/2019	31/03/2020
PHP	Vente	15 060,0	3,8	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Achat	41 848,6	151,0	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Vente	25 586,2	-95,9	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Achat	143 891,7	1,7	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Vente	670,0	-0,0	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Achat	73 609,7	113,4	01/01/2021	31/03/2022
PLN	Achat	36 455,0	12,1	01/01/2022	31/03/2023
SEK	Achat	10 904,5	5,3	01/01/2019	31/03/2020
SEK	Vente	3 611,2	-1,7	01/01/2019	31/03/2020
SEK	Achat	21 403,7	58,1	01/01/2020	31/03/2021
SGD	Achat	481,9	20,8	01/01/2019	31/03/2020
SGD	Vente	5 523,3	-240,0	01/01/2019	31/03/2020
SGD	Achat	240,0	1,6	01/01/2020	31/03/2021
SGD	Vente	12 036,0	-82,7	01/01/2020	31/03/2021
USD	Achat	8 897,9	490,2	01/01/2019	31/03/2020
USD	Vente	8 280,8	-453,8	01/01/2019	31/03/2020
USD	Achat	24 678,9	523,2	01/01/2020	31/03/2021
USD	Vente	11 840,3	-251,0	01/01/2020	31/03/2021
USD	Vente	13,4	-0,8	01/01/2021	31/03/2022
VNP	Achat	17 428 571,4	-14,1	01/01/2019	31/03/2020
VNP	Vente	13 507 219,0	10,6	01/01/2019	31/03/2020
VNP	Achat	62 010 000,0	-168,9	01/01/2020	31/03/2021
VNP	Achat	15 500 000,0	-16,6	01/01/2021	31/03/2022
MAD	Achat	3 431,3	13,7	01/01/2019	31/03/2020

MAD	Achat	9 500,0	-5,5	01/01/2020	31/03/2021
AED	Vente	1 663,6	9,9	01/01/2019	31/03/2020
AED	Achat	3 420,0	2,2	01/01/2020	31/03/2021
AED	Vente	2 300,0	-1,5	01/01/2020	31/03/2021
HUF	Achat	30 298,1	-3,2	01/01/2019	31/03/2020
JPY	Acha	19 193,4	7,7	01/01/2019	31/03/2020
JPY	Vente	42 045,4	-16,8	01/01/2019	31/03/2020
JPY	Vente	15 867,6	-1,2	01/01/2020	31/03/2021
RON	Achat	2 030,5	-7,3	01/01/2019	31/03/2020
RON	Vente	1 242,7	4,0	01/01/2019	31/03/2020
RON	Achat	6 828,0	-27,0	01/01/2020	31/03/2021
ZAR	Achat	1 468,8	8,4	01/01/2019	31/03/2020
ZAR	Vente	6 935,1	-40,3	01/01/2019	31/03/2020
ZAR	Vente	11 740,0	-14,0	01/01/2020	31/03/2021

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats)	
. Autres	
- Autres engagements reçus	
. Garanties reçues de clients	
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation	
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	0

31.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Matériel informatique	Autres
VALEUR DU BIEN	41 047	
AMORTISSEMENTS :	-24 573	0
Cumul exercices antérieurs	-16 611	
Amortissements cumulés en fin de période	-7 963	
Annulations de l'exercice		
REDEVANCES PAYEES :	94 573	0
Cumul exercices antérieurs	83 973	
Exercice	10 600	
REDEVANCES RESTANT A PAYER :	16 749	0
A un an au plus	8 388	
A plus d'un an et cinq ans au plus	8 362	
A plus de cinq ans		
VALEUR RESIDUELLE :	0	0
A un an au plus		
A plus d'un an et cinq ans au plus		
A plus de cinq ans		
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	10 600	0

32. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
ITELIOS	38 977	38 977	100	4 215	-158
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
TOTAL	38 977	38 977			

33. Engagements sur le personnel

33.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018	Variation	Exercice 2019
Engagement de retraite	82 328	79 392	161 720
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-20 947	-24 778	-45 725
Coûts des services passés non financés	0	0	0
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	61 381	54 614	115 995

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier 2019	82 328
Charge d'intérêts	2 242
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 471
Prestations servies	-3 618
Changement de périmètre	58 815
Ecart actuariel	15 105
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	-2 624
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2019	161 719

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2019 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
Coût des services rendus au titre de l'exercice	9 471
Charge d'intérêts	2 242
Amortissement des écarts actuariels (méthode corridor)	3 648
Coût des services passés	
Prestations servies	
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	-2 624
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	12 737

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

	Exercice 2019
Nombre de bénéficiaires	19 121
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6,53
Age moyen des bénéficiaires (en années)	38,7

34. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

35. Information concernant les parties liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aux termes des décisions du 24 janvier 2020, les associés de la Société ont approuvé les apports partiels d'actifs réalisés au bénéfice de la Société par la société Prosodie S.A.S., de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant :

- sa branche d'activité de gestion des infrastructures d'hébergement. Cet apport a été effectué pour un montant net au moins égal à 1 260 848,30 € - dont 3 397 € à titre d'augmentation de capital et au moins 1 257 451,30 € à titre de prime d'apport- moyennant l'attribution au profit de la société Prosodie SAS de 3 397 actions nouvelles de 1 € ;
- sa branche d'activité de projets d'intégration. Cet apport a été effectué pour un montant net au moins égal à 1 533 962,59 € - dont 4 641 € à titre d'augmentation de capital et au moins 1 529 321,59 € à titre de prime d'apport- moyennant l'attribution au profit de la société Prosodie SAS de 4 641 actions nouvelles de 1 €.

La répartition du capital social de la Société entre les trois actionnaires est désormais définie comme suit :

- Capgemini France S.A.S.	: 79,18%
- Sogeti S.A.S.	: 20,16%
- Capgemini DEMS France S.A.S.	: 0,55%
- Prosodie S.A.S.	: 0,12%

Covid-19

Dans le contexte sans précédent de la pandémie mondiale de coronavirus, la priorité de Capgemini est la santé, la sécurité et la sûreté de ses employés ainsi que la continuité des services qu'elle fournit à ses clients.

Le Groupe met donc en place les mesures de prévention et de protection et veille en permanence au respect des décisions et recommandations des autorités publiques locales. En outre, le groupe met en œuvre les plans de continuité des activités qui ont été élaborés et continueront à être adaptés à l'évolution de la situation. Dans cette perspective, Capgemini a mis en place une unité de gestion dédiée qui rend compte directement au Comité exécutif du Groupe. Cette unité, qui comprend toutes les fonctions clés du Groupe, a mis en place une série de directives, de protocoles et de processus du Groupe, qui sont de caractère exceptionnel et temporaire, pour gérer la crise sur deux fronts : SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS et CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS avec un programme massif de déploiement du télétravail systémique des employés, dans tous les pays affectés par la pandémie et la mise en place de rotations opérationnelles pour les engagements ne pouvant être réalisés que sur site.

Ainsi, à ce stade, le Groupe estime qu'il devrait être en mesure, notamment grâce à ses capacités digitales, d'assurer la continuité de l'essentiel des services demandés actuellement par ses clients. Cependant, l'évolution de la pandémie du coronavirus et l'incertitude sur sa durée, pourraient augmenter considérablement le niveau de risque lié à l'environnement dans lequel le Groupe opère.

CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 6 931 153 €
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux
479 766 842 R.C.S. Nanterre

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES **CONSTATEES PAR ACTE SOUS SEINGS PRIVES** **DU 30 AVRIL 2020**

Les soussignées :

- **Monsieur Olivier Sevilla**

agissant en qualité de président de la société **Capgemini France**, société par actions simplifiée au capital de 88 566 287 euros ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt (92130) Issy-Les-Moulineaux, identifiée sous le numéro 328 781 786 R.C.S. Nanterre,

- **Monsieur Stefan Ek**

agissant en qualité de président de la société **Sogeti**, société par actions simplifiée au capital de 260 534 380 euros ayant son siège social 11 rue de Tilsitt (75017) Paris, identifiée sous le numéro 434 325 973 R.C.S. Paris,

- **Monsieur Olivier Emorine**

agissant en qualité de directeur général de la société **Capgemini DEMS France**, société par actions simplifiée au capital de 15 246 305,32 euros ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt (92130) Issy-Les-Moulineaux, identifiée sous le numéro 444 495 774 R.C.S. Nanterre,

- **Monsieur Erwan Le Duff**

agissant en qualité de directeur général de la société **Prosodie**, société par actions simplifiée au capital de 30 409 504 euros ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt (92130) Issy-Les-Moulineaux et identifiée sous le numéro 411 393 218 R.C.S. Nanterre,

lesdites sociétés Capgemini France, Sogeti, Capgemini DEMS France et Prosodie agissant elles-mêmes en qualité de seuls associés de la société Capgemini Technology Services (ci-après la « Société »)

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- 1° - L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes ;
- 2° - Le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- 3° - Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- 4° - Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- 5° - Le texte des projets de résolutions soumises aux Associés ;
- 6° - Les statuts de la Société.

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports faisant ressortir un résultat net de 66 028 952 euros.

En conséquence, les Associés donnent quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 dudit code, s'élève à 1 089 154 euros au titre des amortissements excédentaires et 335 882 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal de 1 425 036 euros.

Il est précisé qu'il n'existe pas de frais généraux ou de dépenses somptuaires ayant été réintégrés dans le résultat imposable de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	66.028.952,43 Euros
Report à nouveau au 31/12/2019	46.941.281,70 Euros
Total à affecter	112.970.234,13 Euros
Dotation à la réserve légale	0 Euros
Distribution d'un dividende	0 Euros
Et le solde en report à nouveau, soit :	112.970.234,13 Euros
Soit un total affecté de :	112.970.234,13 Euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associés prennent acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Dividende par action
Exercice clos le 31.12.2018	3,52 euros
Exercice clos le 31.12.2017	4,39 euros
Exercice clos le 31.12.2016	5,49 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés constatent qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Jérôme SIMÉON à compter de ce jour, décident de renouveler ce mandat pour une nouvelle période d'un (1) an expirant à l'issue de la prochaine décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés décident :

- de nommer la société MAZARS S.A, en qualité de commissaire aux comptes cotitulaire, Société Anonyme ayant son siège social situé 61 rue Henri Regnault, 92075 Paris La Défense Cédex, à compter de ce jour, pour une période de six (6)

exercices expirant à l'issue de la décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

- de ne pas nommer de Commissaire aux comptes cosuppléant, comme le permet l'article L 823-1 alinéa 2 du Code de commerce.

Les Associés prennent ensuite acte que la société MAZARS S.A., a déclaré, par lettre séparée, accepter le mandat qui vient de leur être conféré et n'être atteint d'aucune mesure susceptible de leur interdire d'exercer de telles fonctions.

Les Associés prennent acte par ailleurs, des mandats des Commissaires aux comptes de la Société qui ont été nommés précédemment, par décision des Associés dans les termes définis ci-après :

Nom et qualité du Commissaire aux Comptes	Date de nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, titulaire	Décision de l'Assemblée Générale du 28 avril 2017	5 exercices sociaux	A l'issue de la décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021
GEORGHIOU Jean-Christophe, suppléant	Décision de l'Assemblée Générale du 28 avril 2017	5 exercices sociaux	A l'issue de la décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi Nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre), ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



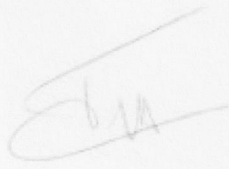
Pour Capgemini France
Olivier Sevilla



Pour Sogeti
Stefan Ek



Pour Capgemini DEMS France
Olivier Emorine



Pour Prosodie
Erwan Le Duff